



## L'habilitation électrique : recyclage B0 - H0

### Objectifs

Accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à son activité et pour ce faire :

- Vérifier le maintien de ses connaissances
- Valider les connaissances sur les risques électriques
- 

### Contenu

#### 1. Rappels

- Rappel des points fondamentaux, mise à jour des connaissances des personnes habilitées, définition de l'étendue des tâches et secteurs autorisés.

#### 2. Mise à jour des connaissances

En fonction :

- Des nouveaux textes et documents parus
- Des nouveaux équipements utilisés

#### 3. Difficultés sur le terrain

- Revue des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées

#### 4. Echange d'expériences

- Echange entre participants sur des expériences vécues

### Contexte

L'habilitation est la reconnaissance par son employeur de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à l'activité professionnelle.

**Un recyclage est préconisé tous les 3 ans**

### Méthode pédagogique

- Méthode interactive
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement au cours du déroulement du stage
- A l'issue de la formation, un avis sur l'aptitude du stagiaire à conserver son titre habilitation sera remis à l'employeur

#### Attention

*La réglementation de l'UTE va évoluer au 1<sup>er</sup> trimestre 2010. Ce contenu et sa durée seront révisés en fonction des modifications. Les habilitations obtenues avant le changement seront toutefois validées pour une période de 3 ans*

<b>Public</b>  Personnel habilité B0	<b>Durée : 1 jour</b>  12 février 2010 30 avril 2010 9 juillet 2010 29 octobre 2010	<b>Référence : H5</b>  <b>Tarif H.T. : 220 €</b>
--	--	--